Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260427-2026_04_27_045-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Rapporteur : Anne PÉRENNES

DÉLIBÉRATION n°2026-045 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DE JUMELAGE

L'An deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le quinze avril, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 29 Absents : 0 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PÉRENNES, M. Cédric PATINEC, M. Pierre-André LE JEUNE, M. René BIZIEN, Mme Annie DESTAILLATS, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Claude MARCHAND, M. Frantz DASIVLA, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Stéphanie LE CREN, Mme Béatrice MONCUS, M. Florian HERRY, Mme Gwenn PÉRENNES, M. Ludovic DERRIEN, Mme Cécile LE COSSEC, M. Christophe COSMAO, Mme Virginie LE CORRE, M. Damien JÉGOU, Mme Coralie HUITRIC, Mme Audrey CAPITAINE, Mme Jasmine FUTCHER, Mme Marine THOMAS, M. Paul MONFORT, M. Killian LE GALL

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine KERGOAT

♦♦♦

Par délibération n°2023-125 en date du 11 décembre 2023, le Conseil municipal a approuvé la convention entre le comité de jumelage de Bude-Stratton et la ville d'Ergué-Gabéric pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

L'article 4 de cette convention prévoit qu'au sein du Conseil d'administration du comité de jumelage, le Conseil municipal est représenté par trois conseillers municipaux.

Dès lors, il convient au Conseil municipal de désigner en son sein les membres appeler à siéger au conseil d'administration du comité de jumelage de Bude-Stratton.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DE DÉSIGNER** membres du Conseil d'administration du Comité de jumelage :
    - Madame Jasmine FUTCHER
    - Madame Anne PÉRENNES
    - Madame Cécile LE COSSEC

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

MAIRIE DE ERGUÉ-GABÉRIC